



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du **Judi 9 Février 2023**

Nombre de membres en exercice : **61**
Nombre de membres présents : **41**
Nombre de membres ayant
donné pouvoir : **6**
Nombre de membres excusés : **5**
Nombre de membres absents : **9**

Date de convocation :
3 février 2023

Acte rendu exécutoire après visa du
contrôle de légalité le :

15 FEV. 2023

et publication par la mise en ligne sur
le site internet (rubrique des actes
administratifs) le :

15 FEV. 2023

7 - Finances Locales

7.1 - Décisions budgétaires

Objet : Ouverture des crédits d'investissement 2023

L'an 2023, le 9 février à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Vire, lieu habituel choisi pour la tenue de ces séances, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers communautaires le 3 février 2023.


La convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour ont été affichés, à destination du public, sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 3 février 2023.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	X				
Mme Nathalie BOUILLARD	X				
Mme Catherine CAILLY			Mme Valérie DESQUESNE		
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY			M. Jean ELISABETH		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD		M. Arnaud BREARD			
PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER				X	
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO					X
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL					X
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE				X	
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	X				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE	X				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN	X				
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN			M. Alain DECLOMESNIL		
Mme Natacha MASSIEU	X				
Mme Sandrine SAMSON				X	
Mme Cyndi THOMAS					X
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU			Mme Marie-Françoise DAUPRAT		
M. Frédéric BROGNIART			M. Gilles FAUCON		
Mme Caroline CHANU					X
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER				X	
Mme Sabrina SCOLA					X

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VIRE NORMANDIE						
M. Marc ANDREU SABATER	X					
Mme Marie-Noëlle BALLÉ					X	
M. Lucien BAZIN	X					
Mme Marie-Ange CORDIER	X					
M. Serge COUASNON	X					
Mme Nicole DESMOTTES	X					
Mme Sylvie GELEZ	X					
M. Corentin GOETHALS	X					
Mme Catherine MADELAINE						X
M. Gilles MALOISEL	X					
M. Pascal MARTIN	X					
M. Gérard MARY				M. Lucien BAZIN		
Mme Marie-Odile MOREL						X
Mme Valérie OLLIVIER	X					
M. Régis PICOT						X
Mme Jane PIGAULT						X
Mme Annie ROSSI	X					
M. Guy VELANY	X					

TOTAL	40	1	6	5	9
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			41		
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			47		

Mme Annie ROSSI, Vice-Présidente en charge des affaires financières et aux moyens généraux, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Dans l'attente du vote du budget 2023, certaines dépenses d'investissement devront être engagées.

Aussi conformément à la loi N° 88.13 du 05 janvier 1988 d'amélioration de la décentralisation et à l'article L1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et suivant les avis favorables du Bureau communautaire réuni le 30 janvier 2023 et de la commission « Finances, Moyens Généraux et Personnel » réunie le 31 janvier 2023, il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022 (hors remboursement de la dette).

L'autorisation porte sur les montants suivants :

BUDGET PRINCIPAL**Chapitre 20 - Immobilisations Incorporables**

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2022	Reste à Réaliser	BUDGET 2022 - RAR	25 %	MONTANT A RETENIR
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	105 885,48 €	48 885,45 €	57 000,03 €	14 250,01 €	14 250,01 €
2031	Frais d'études	375 640,00 €	103 140,00 €	272 500,00 €	68 125,00 €	68 125,00 €
2033	Frais d'insertion	- €	- €	- €	- €	- €
2051	Concessions et droits similaires	31 150,00 €	- €	31 150,00 €	7 787,50 €	7 787,50 €
TOTAL		512 675,48 €	152 025,45 €	360 650,03 €		90 162,51 €

Chapitre 204 - Subventions d'équipements versées

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2022	Reste à Réaliser	BUDGET 2022 - RAR	25 %	MONTANT A RETENIR
204111	Etat, biens mobiliers, matériel et études	8 809,10 €	- €			
2041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	- €	- €	- €	- €	- €
20422	Privé - Bâtiments et installations	107 050,00 €	47 050,00 €	60 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
TOTAL		115 859,10 €	47 050,00 €	60 000,00 €		- €

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

COMPTE - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2022	Reste à Réaliser	BUDGET 2022 - RAR	25 %	MONTANT A RETENIR
2111	Terrains nus	250 000,00 €	- €	250 000,00 €	62 500,00 €	62 500,00 €
21318	Autres bâtiments publics	18 440,63 €	18 440,63 €	- €	- €	- €
2152	Installations de voiries	1 000,00 €	- €			
2181	Installations générales, agencement et aménagements divers	96 948,48 €	60 989,26 €	35 959,22 €	8 989,81 €	8 989,81 €
2182	Matériel de transport	22 500,00 €	- €	22 500,00 €	5 625,00 €	5 625,00 €
2183	Autres installations, matériels et outillages techniques	1 059,99 €	59,99 €	1 000,00 €	250,00 €	250,00 €
2184	Mobilier	18 088,47 €	2 088,47 €	16 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	- 3 000,00 €	- €	- €	- €	- €
	TOTAL	405 037,57 €	81 578,35 €	325 459,22 €		81 364,81 €

Chapitre 27 – Autres immobilisations financières

COMPTE - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2022	Reste à Réaliser	BUDGET 2022 - RAR	25 %	MONTANT A RETENIR
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	100,00 €	- €	100,00 €	25,00 €	25,00 €
276341	Créances sur les communes membre du GFP	- €	- €	- €	- €	- €
276351	GPF de rattachement	2 444 526,70 €		2 444 526,70 €	611 131,68 €	611 131,68 €
	TOTAL	2 444 626,70 €	- €	2 444 626,70 €		611 156,68 €

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour : **47** Contre : **0** Abstentions : **0**

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

ATELIERS RELAIS**Chapitre 21 - Immobilisations corporelles**

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2022	Reste à Réaliser	BUDGET 2022 - RAR	25 %	MONTANT A RETENIR
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 396,00 €		1 396,00 €	349,00 €	349,00 €
2132	Immeuble de rapport	1 093 755,09 €	119 683,09 €	974 072,00 €	243 518,00 €	243 518,00 €
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	2 440,00 €	- €	2 440,00 €	610,00 €	610,00 €
2138	Autres constructions	1 072,82 €	1 072,82 €	- €	- €	- €
21568	Autres matériel et outillage d'incendie et de défense civile	163,44 €	163,44 €	- €	- €	- €
	TOTAL	1 098 827,35 €	120 919,35 €	977 908,00 €		244 477,00 €

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour : **47** Contre : **0** Abstentions : **0**

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

PRODUCTION EAU

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

	COMPTE - LIBELLES	MONTANT BUDGET 2022	Reste à Réaliser	BUDGET 2022 - RAR	25 %	MONTANT A RETENIR
2128	Autres terrains	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €
2154	Matériel industriel	18 575,00 €	- €	18 575,00 €	4 643,75 €	4 643,75 €
2188	Autres immobilisations corporelles	86 177,00 €	41 102,00 €	45 075,00 €	11 268,75 €	11 268,75 €
	TOTAL	109 752,00 €	41 102,00 €	68 650,00 €		11 268,75 €

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

ORDURES MENAGERES - TEOM**Chapitre 20 - Immobilisations Incorporelles**

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2022	Reste à Réaliser	BUDGET 2022 - RAR	25 %	MONTANT A RETENIR
2031	Frais d'études	384 000,00 €	- €	384 000,00 €	96 000,00 €	96 000,00 €
TOTAL		384 000,00 €				96 000,00 €

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2022	Reste à Réaliser	BUDGET 2022 - RAR	25 %	MONTANT A RETENIR
2111	Terrains nus	190 000,00 €		190 000,00 €	47 500,00 €	47 500,00 €
2135	Installations générales, agencement, aménagements des constructions	17 640,00 €	2 640,00 €	15 000,00 €	3 750,00 €	3 750,00 €
2138	Autres constructions	20 000,00 €		20 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	7 433,60 €	2 433,60 €	5 000,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €
2182	Matériel de transport	382 375,30 €	14 775,30 €	367 600,00 €	91 900,00 €	91 900,00 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 462,42 €	462,42 €	1 000,00 €	250,00 €	250,00 €
2184	Mobilier	3 000,00 €		3 000,00 €	750,00 €	750,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	8 481,60 €	8 481,60 €	- €	- €	- €
TOTAL		630 392,92 €	28 792,92 €	601 600,00 €	150 400,00 €	150 400,00 €

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour : **47** Contre : **0** Abstentions : **0**

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

ORDURES MENAGERES - REOM

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

	COMPTES - LIBELLES	MONTANT BUDGET 2022	Reste à réaliser	BUDGET 2022 - RAR	25 %	MONTANT A RETENIR
2154	Matériel industriel	14 624,00 €	6 624,00 €	8 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
21758	Installations, mat, et outillages techniques	5 500,00 €	- €	5 500,00 €	1 375,00 €	1 375,00 €
2188	Matériel de transport	2 169 000,00 €	- €	2 169 000,00 €	542 250,00 €	542 250,00 €
	TOTAL	2 189 124,00 €	6 624,00 €	2 182 500,00 €		545 625,00 €

VOTE

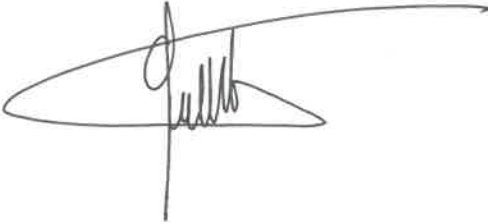
Vote ordinaire à main levée:

Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
--------	-----------	----------	----------	---------------	----------

Adopté à la majorité
 Adopté à l'unanimité
 Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Le secrétaire de séance
M. Corentin GOETHALS



Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER

